

Dans le cadre de notre campagne « *Un printemps pour la DGFIP* » les camarades de métropole et d'Outre-mer se mobilisent pour informer les usagers sur la destruction de nos services publics !

13 - Bouches du Rhône



24 - Dordogne



31 - Haute-Garonne



33 - Gironde



33 - Gironde



54 - Meurthe-et-Moselle



56 - Morbihan -Ouest-France



57 - Moselle



62 - Pas-de-Calais



62 - Pas-de-Calais



75 - Paris



84 - Vaucluse



974 - Réunion

974 - Réunion



Le jeudi 24/04/2025
Toulouse
Rangueil

Pour un meilleur service public, il faut davantage de moyens !

Aujourd'hui, pour vous usagers de la DGFIP :

- Moins d'heures d'ouverture au public (parce qu'il y a moins d'agents) = plus de temps perdu dans les files d'attente !
 - Moins d'agents dans nos services = une réponse moins rapide à vos demandes !
 - Moins de lutte contre la fraude fiscale c'est l'injustice fiscale mais surtout = entre 60 à 100 milliards par an qui manquent au budget de l'État et au final aux services publics !
- C'est pourquoi, nous vous proposons de signer cette pétition pour obtenir les moyens de :
- vous recevoir dans de bonnes conditions ou répondre à vos appels téléphoniques ou vos messages numériques,
 - permettre le versement des aides et crédits d'impôts,
 - contrôler ou recouvrer les impôts pour financer les services publics.

NOM	PRÉNOM	COMMUNE
	Nicolas	Toulouse
	Christine	Toulouse
	Pape	Toulouse



L'ACCUEIL À LA SAUCE DGFIP ou comment faire fi de l'illectronisme et s'asseoir sur l'égalité d'accès au service public



De 2019 à 2023, la DGFIP a installé ce qu'elle a nommé le Nouveau Réseau de Proximité (NRP). Résultat : 2 724 services de pleine compétence en moins. L'administration revendique 3 000 points de contact au lieu de 2 000, mais elle oublie de préciser qu'un point de contact n'est pas un service d'accueil à même de répondre à toutes les questions de fiscalité !

Quelle que soit la bonne volonté des personnes qui y travaillent, France services n'est pas la DGFIP.

Le Défenseur des droits a pourtant insisté sur la nécessaire présence au sein des lieux d'accueil de proximité de « représentants » de chacun des services concernés, ce qui ne figure pas dans le cahier des charges de France services.

Pour la CGT Finances Publiques, ce sont de véritables « fourre tout » (9 partenaires), des « boîtes aux lettres » sans véritable compétence, sous dotés en effectifs sous formés au regard de l'étendue des services publics théoriquement concernés, financés en grande partie par des collectivités territoriales dont les recettes ne cessent de baisser, sans aucune garantie de pérennité. Les services de la DGFIP doivent être réimplantés sur tout le territoire.

Les nouvelles modalités d'accueil à la DGFIP semblent se résumer à vous dissuader de vous rendre dans les accueils physiques pour que vous fassiez le travail en servant des applicatifs complexes. C'est nier les difficultés économiques et d'accès au numérique qui peuvent vous toucher et atteindre les populations les plus en difficultés.

Le développement des services publics numériques pourrait être considéré comme un progrès au regard de la simplification pour les usagers qui en maîtrisent l'usage. Mais pour celles et ceux qui n'ont pas accès au numérique, il représente une réelle difficulté pouvant aller jusqu'à la souffrance. Par méconnaissance, par absence d'équipements ou par manque de maîtrise de leurs usages, ces contribuables qui, ensemble, représentent près d'un tiers de la population française adulte, soit 16 millions de personnes, rencontrent les plus grandes difficultés à accomplir leurs démarches. Réduire les plages des accueils physiques pour miser sur le tout numérique, c'est toucher celles et ceux qui ont besoin d'un accompagnement en présentiel, le service public c'est aussi un rapport humain.

À la CGT Finances Publiques, nous portons une autre vision du service public, celle d'un service aux populations de qualité et de proximité, d'une égalité de traitement sur tout le territoire.

Cela passe par le maintien de centres des finances publiques partout et pour tous et toutes, avec des prérogatives et des moyens humains et matériels renforcés, avec des personnels qualifiés et